



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

02 DEC. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réserve
au
Moniteur
belge



22146593

N° d'entreprise : **0758 801 306**

Nom

(en entier) : **PEC Belgium Olen**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Belliard 40, boîte 6, 1040 Etterbeek**

Objet de l'acte : Changement commissaire

Extrait des décisions de l'actionnaire unique prises par écrit du 25 novembre 2022

L'actionnaire unique, conformément à l'article 7:133 du Code des sociétés et des associations et à l'article 25 des statuts,

PREND ACTE de la démission de Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SRL, représenté par Monsieur Joeri Klaykens, de son mandat de commissaire de la Société, avec effet immédiat et d'un commun accord avec la Société. A partir de l'exercice commençant le 1er janvier 2022, l'audit sera réalisé par le cabinet PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises - PricewaterhouseCoopers Bedrijfsrevisoren BV (« PWC »), pour des raisons d'uniformité de reporting au niveau du groupe. Le commissaire n'a formulé aucun commentaire quant aux raisons de la cessation de son mandat.

PREND ACTE que conformément à la Décision 2019/01 du Collège de supervision des réviseurs d'entreprises (le « Collège ») du 26 septembre 2019 et à l'article 3:66 §2 du CSA, le commissaire complètera dûment et transmettra par voie électronique au Collège le formulaire standard de résiliation anticipée du mandat de commissaire.

DÉCIDE de nommer PWC, ayant son siège social à 1831 Machelen, Culliganlaan 5, Belgique, et représenté par Monsieur Didier Matriche, en qualité de commissaire de la Société.

DÉCIDE que le mandat du commissaire expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice se clôturant en 2024.

DÉCIDÉ de constituer comme mandataires chaque membre du personnel, administrateur et représentant de B-Docs BVBA, Rue du Taciturne 27, 1000 Bruxelles et Laurent Pyis, Nils Vermeulen, Arne De Gezelle et Jeroen De Braekeleer, ainsi que chaque avocat de Linklaters LLP, Rue Brederode 13, à 1000 Bruxelles, avec pouvoir d'agir individuellement ou conjointement et avec faculté de substitution, pour les représenter en vue d'accomplir toutes les formalités administratives vis-à-vis de la Banque-Carrefour des Entreprises et le greffe du tribunal de l'entreprise, ainsi que toute autre formalité administrative liée aux résolutions qui précèdent.

Pour extrait analytique,

Jeroen De Braekeleer
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).